



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 29 janvier 2020

### Maintien du risque « fort » pour les avalanches

La succession de chutes de neige ventées de ces derniers jours sur **les massifs du nord des Hautes-Alpes** et de **l'Oisans** a créé des instabilités dans le manteau neigeux.

Cette neige fraîche et non stabilisée est dangereuse pour l'ensemble des pratiquants de la montagne.

**De fait, Météo France place l'ensemble des massifs des Alpes du Sud en risque « fort », de niveau 4 sur 5 pour la journée de jeudi 30 janvier 2020.**

De plus, les conditions de neige et les risques d'avalanche vont évoluer rapidement sous l'effet d'un temps plus doux **dans les prochains jours.**

### Respectez les règles de sécurité



Des **départs spontanés d'avalanches** sont possibles sur l'ensemble des massifs des Hautes-Alpes.

De **nombreuses plaques fragiles** peuvent également céder facilement au passage d'un ou plusieurs skieurs ou randonneurs.

- ⇒ Ne vous engagez pas en dehors des pistes balisées et sécurisés.
- ⇒ Ne franchissez pas les filets interdisant l'accès aux pistes.
- ⇒ Reportez vos sorties en dehors des domaines skiables.

### CONTACT PRESSE

1 / 1

Préfecture des Hautes-Alpes - Direction des services du cabinet - Bureau de la communication  
28, rue Saint-Arey - 05 011 GAP Cedex  
04 92 40 48 10 / 48 13 - [pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:pref-communication@hautes-alpes.gouv.fr)  
<http://www.hautes-alpes.gouv.fr>

